

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2456

présenté par
M. Baupin

ARTICLE 58

À la première phrase de l'alinéa 1, supprimer les mots :

« et tout acteur intéressé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.